

**1. DEVELOPPER  
LE NIVEAU DE SERVICES  
ET EQUIPEMENTS DU VILLAGE**

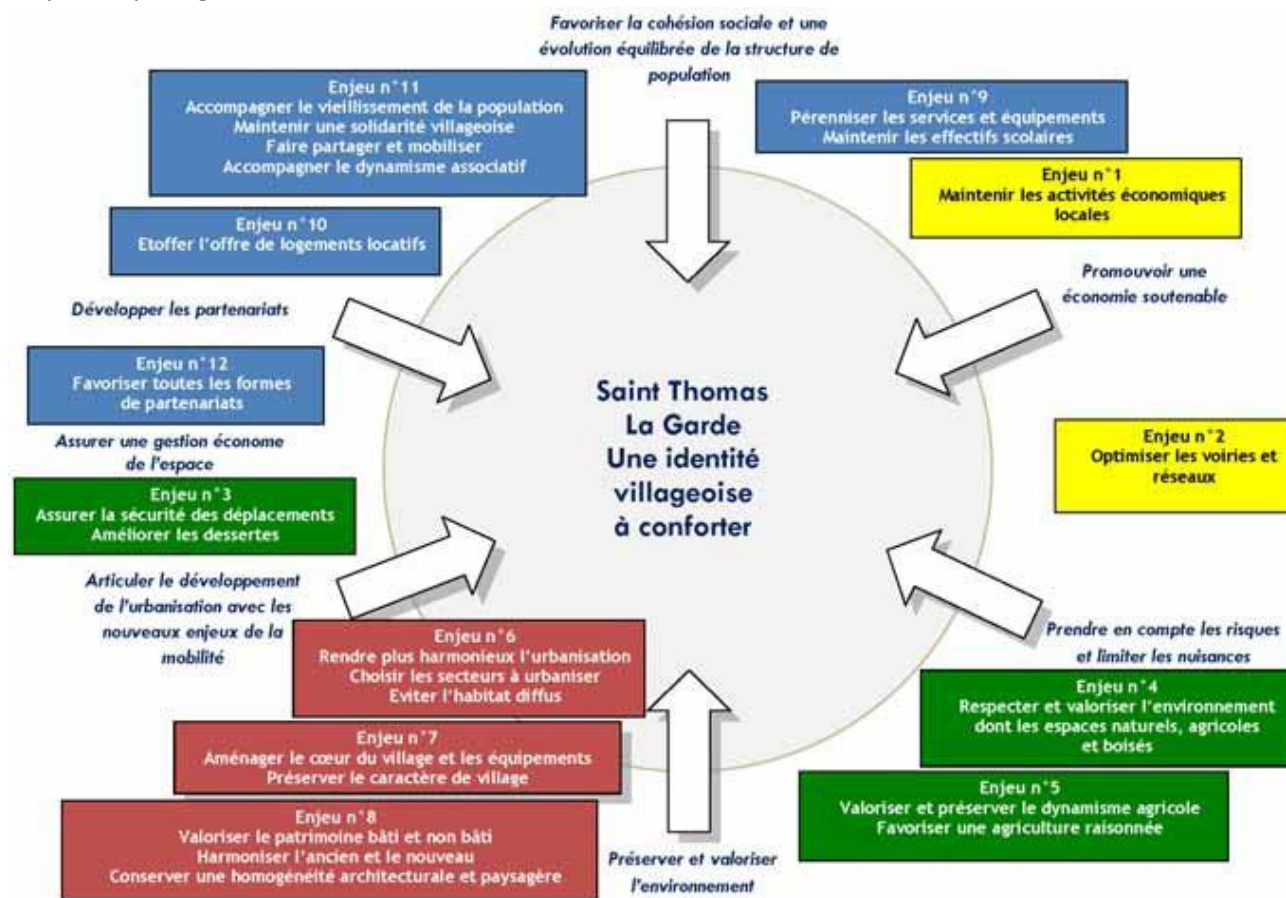
- 📄🔄 Maintenir les activités économiques locales
- 📄🔄 Optimiser les voiries et réseaux

**2. VALORISER LE CADRE ENVIRONNEMENTAL  
ET OPTIMISER LES DEPLACEMENTS**


- 📄🔄 Assurer la sécurité des déplacements, améliorer les dessertes
- 📄🔄 Respecter et valoriser l'environnement dont les espaces naturels, agricoles et boisés
- 📄🔄 Valoriser et préserver le dynamisme agricole, favoriser une agriculture raisonnée

**Phase 2 : Définition des objectifs de développement et d'aménagement**

Grâce aux atouts, faiblesses, opportunités, menaces définis lors de la première réunion, **4 grands défis d'aménagement et de développement sont apparus caractéristiques du développement de SAINT-THOMAS-LA-GARDE**. Les quatre grands défis de développement communaux sont chacun déclinés en **plusieurs enjeux distincts**. Ils déterminent la politique d'ensemble que la commune de SAINT-THOMAS-LA-GARDE souhaite mettre en œuvre pour conforter les éléments moteurs de son développement et pour apporter des réponses aux problèmes mis en évidence dans les diagnostics expert et partagé.



**Lors de la deuxième réunion publique, l'objectif a donc été de décliner ces 4 défis de développement en orientations à mettre en œuvre via le Plan Local d'Urbanisme** compte tenu des caractéristiques et potentiels du territoire communal qui sont de nature :


 **résidentielle** : la commune de SAINT-THOMAS-LA-GARDE, même si elle est dépourvue de commerces, se caractérise par la présence d'équipements publics : mairie, salle des fêtes, école primaire publique mais également de sports et de loisirs : terrain de pétanque, aire de jeux. Par conséquent, l'essentiel de l'offre commerciale et de services est donc remplie par les villes voisines en particulier Montbrison (6km). La vie associative est dynamique avec la présence d'une dizaine d'associations.

**Il convient donc à la fois d'assurer la pérennité de cette offre en valorisant le cadre résidentiel mais aussi de diversifier voire d'étoffer cette offre. Cela est indispensable pour créer des conditions qui contribueront à la qualité du cadre de vie et qui continueront d'être favorables au maintien voire à l'accueil de nouveaux habitants et notamment de jeunes ménages. La population a augmenté depuis 1975 grâce notamment à un solde migratoire redevenu positif. Cependant, le vieillissement de la population se poursuit.** La croissance démographique s'accompagne d'un rythme de construction de 4 logements par an.

 **économique** : Etant donné l'absence de commerces, le tissu économique communal se compose essentiellement d'entreprises artisanales et d'exploitations agricoles.

**La commune dispose également de nombreux atouts pour le développement de l'activité touristique** : le patrimoine bâti avec l'Eglise, le Château de La Garde, le Prieuré, le petit patrimoine (croix, puits)... ainsi que le passage du chemin de Compostelle

**L'enjeu est donc de soutenir et accompagner les activités économiques existantes sur le territoire communal.**

 **paysagère et patrimoniale** : le territoire communal est de petite taille (351 hectares) et **se partage entre cultures et prairies de plaines au sein de deux entités paysagères : Nord de la Plaine du Forez et Côte Forézienne et Sud de la Plaine du Forez. Sa situation géographique offre des paysages divers** : collinaires, bocagers, boisés traversés par des cours d'eau et leur ripisylve, sources de milieux naturels de qualité (ZNIEFF I et II, Natura 2000 et ZICO). **Elle offre également des vues variées** : des vues fermées du fait du relief et du passage du réseau hydrologique accompagné de sa ripisylve et des vues ouvertes depuis les points hauts sur les communes voisines comme Saint-Romain-Le-Puy ou Lézigneux, sur des champs ouverts ou encore sur la silhouette du Château de La Garde et de son parc boisé. Des vues sont également possibles sur la silhouette du bourg notamment depuis le lieu-dit Les Mondons ou sur la principale zone bâtie en dehors du bourg à savoir les Alliés avec arrière-plan la plaine et les Monts du forez.

**Ces milieux qui sont le support d'une richesse écologique contribuent à la qualité du cadre de vie et au maintien du caractère rural de la commune d'où l'importance de les préserver et de stopper l'étalement pavillonnaire et le développement urbain de type linéaire.**

**La qualité des paysages dépend également de l'activité agricole.** Les agriculteurs participent effectivement à la préservation des prairies et des haies et plus globalement à la qualité et à la diversité des paysages. A ce titre, **SAINT-THOMAS-LA-GARDE est une commune rurale où l'activité agricole joue un rôle prépondérant malgré la présence de seulement 4 exploitations sur la commune.**

**L'enjeu est donc d'accompagner et conforter le dynamisme de l'activité agricole.**

Ainsi, dans chaque groupe de travail, il a été demandé d'identifier les actions que la commune devrait mettre en œuvre dans les années à venir pour contrecarrer les points faibles et accentuer les points forts. Chaque suggestion a été traduite en orientations de développement. Les tableaux ci-après synthétisent ce travail.